

NEUVIÈME TOURNOI EN SALLE « U11 »
SAMEDI 21 FÉVRIER 2015
CHALLENGE BERNARD BEAUCAMP
U. S. ASCQ



R è g l e m e n t d u T o u r n o i

ARTICLE 1

Le tournoi « U11 » organisé par l'US ASCQ, en la Salle Marcel Cerdan (Rue des Comices, Villeneuve d'Ascq), se déroulera le Samedi 21 Février 2015.

ARTICLE 2

Le tournoi sera disputé par des équipes appartenant à des clubs affiliés à la Fédération Française de Football.

ARTICLE 3

En plus de 3 équipes de l'US ASCQ, 7 équipes sont admises sur invitation à ce tournoi.

ARTICLE 4 : ORGANISATION DES RENCONTRES

Ce tournoi se déroule avec 16 équipes. Chacune va disputer 6 ou 7 matches, suivant le processus ci-dessous :

Phase de poules – Matches 1 à 20

Les équipes seront divisées en 2 poules de 5 équipes (A et B), suivant le tirage au sort effectué avant le tournoi (le 5 Février 2015). Chaque équipe rencontre les autres de son groupe, soit 4 rencontres par équipe.

Phase d'éliminations directes et de classement – Matches 21 à 35

Toutes les équipes ont leur chance pour se qualifier. Les premiers, deuxièmes et troisièmes des deux poules sont directement qualifiés pour les quarts de finale. Alors que les quatrièmes et cinquièmes se croisent lors d'un huitième de finale.

Les équipes victorieuses des matches joueront les demi-finales et la finale. Les équipes qui perdent joueront des matches de classement.

ARTICLE 5 : OFFRE DU TOURNOI

Le tournoi débutera à 13h00.

ARTICLE 6 : DURÉE DES RENCONTRES

L'ensemble des rencontres se joueront en une fois 10 minute.

ARTICLE 7 : COMPTABILITÉ DES POINTS

Rencontres de Poules :

- 4 points seront attribués par match gagné
 - 2 points seront attribués en cas de match nul
 - 1 point sera attribué en cas de match perdu
- En plus de cette cotation, un dixième (0,10) de point sera attribué par but marqué.

À l'issue de ce classement, en cas d'égalité de points, l'équipe qui aura encaissé le moins de

buts sera classé devant l'autre.

Si les équipes sont toujours égalité, l'équipe qui aura remportée la confrontation directe passera devant l'autre.

Si l'égalité est parfaite, un tirage au sort départagera les équipes.

Rencontres de la phase d'éliminations directes et la phase finale :

En cas d'égalité à la fin de la rencontre, nous procéderons à l'épreuve des tirs au but (3 tireurs).

Tous les joueurs inscrits sur la liste des joueurs peuvent participer aux tirs au but sauf s'ils ont été exclus de la rencontre ou du Tournoi.

ARTICLE 8 : QUALIFICATION

Le tournoi est ouvert aux joueurs nés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2005.

Chaque club pourra utiliser 10 joueurs, inscrits sur la feuille de match qui sera à rendre au Comité Organisateur.

Une équipe se présente sur le terrain composée de 5 joueurs dont l'un doit être le gardien (maillot distinctif des joueurs). Les remplaçants prennent place sur le banc au début du match.

ARTICLE 9 : TENUE ET ÉQUIPEMENT

Le tournoi se déroulant en salle, le port de chaussures à crampons est interdit. Seules les chaussures dites « basket » sont autorisées.

Le gardien de but doit se revêtir d'un maillot (ou d'un chasuble) d'une autre couleur que ceux des joueurs de champ. Il est le seul autorisé à porter un survêtement long.

Chaque équipe prévoit 2 joueurs de maillots de couleurs différentes en cas de similitude de maillots.

Le port de protèges-tibias est obligatoire.

ARTICLE 10 : AIRE DE JEU, CHANGEMENTS ET GARDIEN DE BUT

L'aire de jeu est délimitée par le terrain de handball.

Le changement des joueurs se fait sans besoin de prévenir l'arbitre. Le joueur sortant doit quitter le terrain avant que le remplaçant y pénètre.

Le gardien, en possession du ballon dans les mains, ne peut être ni gêné ni attaqué. À l'extérieur de sa zone, il est considéré comme un joueur de champ. Toute remise en jeu du gardien se fait à la main.

ARTICLE 11 : REMISES EN JEU

Lorsque le ballon a entièrement dépassé les limites du terrain, il est remis en jeu au pied. Le ballon doit être entièrement à l'extérieur du terrain. Il ne peut y avoir but sur une touche directe.

Si le ballon touche le plafond, la remise en jeu se fait par une touche au bénéfice de l'équipe adverse.

Si le ballon est sorti derrière la ligne de but, il est remis en jeu par un coup de pied de but au bénéfice de la défense ou par un coup de pied de coin en bénéfice de l'attaque.

ARTICLE 12 : FAUTES ET COUP-FRANCS

Toute faute dans la zone de réparation est sanctionnée d'un penalty. Sur penalty, tous les joueurs doivent se tenir derrière la ligne des 9m.

Toute autre faute dans le reste du terrain occasionne un coup-franc. Chaque coup-franc est direct.

À partir de la 6^{ème} faute d'une équipe, l'équipe adverse aura un coup de pied de pénalité aux 9m. Et ceci à chaque faute de l'équipe à partir de la 6^{ème}.

Quelque soit la remise en jeu, l'adversaire doit se tenir à 3m du ballon.

Les tacles (sauf sur un ballon sans adversaire) sont interdits.

ARTICLE 13

Le Comité Organisateur sera seul habilité à trancher les différents, à procéder l'homologation des matches, à vérifier les licences.

ARTICLE 14

L'US ASCQ décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les vestiaires. Les dirigeants sont tenus d'assurer la surveillance lors de l'occupation des vestiaires et dans les enceintes mises à leur disposition durant le tournoi.

L' US ASCQ décline toute responsabilité en cas d'accidents. Les dirigeants et les joueurs sont assurés dans les mêmes conditions que les matches de championnat.

ARTICLE 15

Le fait de participer à ce tournoi implique l'acceptation totale du présent règlement.

ARTICLE 16

Le tournoi fait l'objet d'une demande officielle d'homologation au District Flandre.

À Villeneuve d'Ascq le 10 Février 2015,

Pour l'US ASCQ
Isabelle MARION
Organisatrice du Tournoi